

Une bibliothèque inclusive pour les Autochtones

Catherine Séguin

Volume 66, Number 2, April–June 2020

Les publics : mieux les intégrer

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069966ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069966ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Séguin, C. (2020). Une bibliothèque inclusive pour les Autochtones. *Documentation et bibliothèques*, 66(2), 5–11. <https://doi.org/10.7202/1069966ar>

Article abstract

For two centuries, in Canada, the Indigenous Peoples have been converted and deprived of their rights. Since the 1970s, the Indian awakening has contributed to the rise of the Indigenous' intellectual elite and lead to the publication of the Truth and Reconciliation Commission of Canada in 2012. Since, several Canadian social and federal organizations attempt to answer the different demands concerning their respective fields.

To address the issue, many Canadian information services have implemented a wide variety of initiatives. However, Indigenous issues remains unknown for many information professionals. In addition, their in-library operationalization seems to be a delicate task for which few professionals feel prepared.

To demystify these issues and inspire their operationalization, a literature and initiatives review was conducted. The present text proposes a synthesis of Indigenous issues for the information professional and the library. It then identifies a list of initiatives that contribute to answer the demands of the Truth and Reconciliation Commission of Canada report.

UNE BIBLIOTHÈQUE INCLUSIVE POUR LES AUTOCHTONES

Catherine SÉGUIN

Bibliothécaire, service de bibliothèque
Université du Québec en Outaouais
catherine.seguin@uqo.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Au Canada, pendant deux siècles, les Autochtones ont été assimilés et privés de leurs droits. Le *réveil indien* depuis les années 1970 a contribué à la montée d'une élite intellectuelle autochtone et a mené à la publication du rapport *Commission de vérité et réconciliation du Canada* en 2012. Depuis, nombre d'organisations sociales et étatiques canadiennes tentent de répondre aux différentes revendications concernant leur champ d'expertise respectif.

Pour y répondre à leur tour, plusieurs milieux documentaires canadiens ont mis de l'avant des initiatives très variées. Pourtant, les enjeux autochtones demeurent méconnus pour nombre de professionnels des sciences de l'information. De plus, leur opérationnalisation en bibliothèque semble être une tâche délicate pour laquelle peu de professionnels se sentent outillés.

Pour démystifier ces enjeux et inspirer leur opérationnalisation, une recension d'écrits et d'initiatives a été menée. Le présent texte propose une synthèse des enjeux autochtones pour le professionnel des sciences de l'information et la bibliothèque. Puis, il identifie des initiatives répertoriées qui contribuent à répondre aux revendications du rapport *Commission de vérité et réconciliation du Canada*.

For two centuries, in Canada, the Indigenous Peoples have been converted and deprived of their rights. Since the 1970s, the Indian awakening has contributed to the rise of the Indigenous' intellectual elite and lead to the publication of the Truth and Reconciliation Commission of Canada in 2012. Since, several Canadian social and federal organizations attempt to answer the different demands concerning their respective fields.

To address the issue, many Canadian information services have implemented a wide variety of initiatives. However, Indigenous issues remains unknown for many information professionals. In addition, their in-library operationalization seems to be a delicate task for which few professionals feel prepared.

To demystify these issues and inspire their operationalization, a literature and initiatives review was conducted. The present text proposes a synthesis of Indigenous issues for the information professional and the library. It then identifies a list of initiatives that contribute to answer the demands of the Truth and Reconciliation Commission of Canada report.

Comme ailleurs au Canada, pendant deux siècles les Autochtones du Québec ont été assimilés et privés de tous droits. Un « réveil indien » (Savard, 1994) depuis les années 1970 a mené à la publication du rapport *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action* (Commission de vérité et de réconciliation du Canada, 2012). Les bibliothèques, comme de nombreuses organisations sociales et étatiques, tentent de répondre aux revendications concernant leur champ d'expertise. Pourtant, les enjeux autochtones demeurent méconnus pour nombre de professionnels des sciences de l'information. De plus, l'opérationnalisation en bibliothèque de la décolonisation et de l'intégration de la perspective autochtone semble une tâche délicate pour laquelle peu de professionnels se sentent outillés.

Pour démystifier les enjeux autochtones, une recension d'écrits a été menée. Le présent texte propose une synthèse des enjeux autochtones qui en émanent. Celle-ci pourra éclairer le professionnel des bibliothèques en débutant par un rappel historique. Elle se poursuit par quelques explications sur les objectifs à viser pour le professionnel et pour la bibliothèque qui souhaite intégrer la perspective autochtone. Puis, une troisième partie décrit des initiatives inspirantes en matière de collections et de leur accès, de l'offre de service, ainsi qu'en regard des espaces.

L'objectif du présent texte est de partager de l'information. Il vise à favoriser les échanges entre professionnels, ainsi que les échanges avec les personnes autochtones. Il soutient la promotion d'un nivellement des connaissances sur

les enjeux et la culture autochtones. Il pourra enfin contribuer à un réaligement de l'offre de services inclusifs destinés aux premiers peuples d'Amérique du Nord.

Éléments de l'histoire des Autochtones du Canada

Au recensement démographique du Canada de 2016, 1 673 785 répondants se sont identifiés comme Autochtones, dont 92 655 qui résident au Québec. Le terme *autochtone* regroupe les personnes dont au moins un parent est Amérindien ou Inuit, ce qui inclut les personnes métissées (Statistique Canada, 2017).

Les indicateurs de conditions de vie montrent que la qualité de vie des Autochtones canadiens se différencie de celle de la population non autochtone. Les Autochtones sont surreprésentés parmi les populations connaissant certains problèmes socioéconomiques, leur taux de chômage est deux fois plus élevé que chez les non-Autochtones et le revenu annuel des Autochtones du Canada est en moyenne de la moitié du revenu moyen canadien (Usalca, 2011). L'accès à l'eau potable constitue un défi pour plusieurs communautés autochtones au Canada (Environnement et changement climatique Canada, 2016). Les crimes contre la sécurité des personnes autochtones sont environ deux fois plus fréquents (Commission permanente des relations avec les citoyens, 2016). De plus, les Autochtones du Canada connaissent un taux de suicide parmi les plus élevés au monde, soit trois fois plus élevé que la moyenne canadienne (Chandler, 2010).

Comment est-ce possible dans un pays classé premier au monde pour sa qualité de vie (Gigon, 2019)? Une histoire marquée par la colonisation des peuples autochtones en porte le blâme. Le gouvernement britannique a assujéti les peuples sur tout le territoire. Il a contrôlé l'accès à la propriété terrienne, l'accès à l'agriculture, à la chasse et à toute autre activité nécessaire à la subsistance. Par la *Proclamation royale* en 1763, il a octroyé des terres *réservées* aux « Indiens », puis l'*Acte des sauvages* en 1876 a conféré aux adultes autochtones un statut de *pupilles* du gouvernement britannique, statut comparable à celui de mineur, et a déclaré le gouvernement britannique leur *tuteur* (Historica Canada, 2019; Mollen Dupuis, 2019). Il s'agit d'un instrument de domination des peuples autochtones, qui leur retire toute habileté à se gouverner et à s'autodéterminer. En bref, il permet au gouvernement britannique d'administrer (s'approprié) leurs biens. Cette allégation d'inaptitude ne favorise évidemment pas le développement du pouvoir agir des personnes ou des communautés autochtones, au contraire. Un autre instrument de domination et d'assimilation des Autochtones canadiens est le *pensionnat indien*. Depuis 1820, les enfants autochtones sont retirés de leur

communauté pour être éduqués comme des Européens : dans une langue, une religion et une perspective des savoirs européennes (Historica Canada, 2019).

L'*Acte des sauvages* interdisait la représentation politique ou culturelle (théâtre, littérature, cinéma) en langue autochtone. L'évangélisation forcée visait à éliminer d'autres formes de spiritualité. La médecine ou l'intervention psychosociale traditionnelle n'était pas permise, ni considérée par les acteurs en autorité comme le professeur ou le médecin (Tridel, 2018). L'évacuation de toutes représentations ou perspectives autochtones de l'espace politique, culturel ou autre constitue ce que la Commission de vérité et réconciliation nomme *génocide culturel*. Elle définit cette expression comme « la destruction des structures et des pratiques qui permettent à un groupe de continuer à vivre en tant que groupe » (Association des juristes d'expression française de l'Ontario, 2019).

Décolonisation du service de bibliothèque et intégration de la perspective autochtone

Après la Seconde Guerre mondiale s'élève la Théorie de la reconnaissance (Honneth, Bohmann, Keding et Rosa, 2018) dans la plupart des pays dont les peuples autochtones avaient été assujéti par l'Empire britannique, français ou allemand (Haslam, 2014). Au Canada, dans ce même mouvement à partir de 1966, les parents autochtones et chefs de bandes militent pour que les enfants restent dans leur communauté¹. Cette quête d'émancipation a mené au rapport de la Commission de vérité et réconciliation (2012). Ce rapport propose 94 appels à l'action ou recommandations pour que les non-Autochtones reconnaissent l'histoire des Autochtones canadiens, les préjudices que ceux-ci ont subis et la persistance de pratiques empreintes de colonialité. En effet, la *colonialité* est une domination de l'univers mental par un modèle d'éducation qui prône l'universalisme, soit d'accepter comme seules vraies et valides la perspective du

1. De 1969 à 1986, presque tous les pensionnats ferment. Le dernier a cessé ses activités en Saskatchewan en 1996 (Historica Canada, 2019). Politiquement, la loi constitutionnelle de 1982 soutient la réappropriation des droits autochtones par la reconnaissance de leurs droits ancestraux, sans toutefois préciser lesquels. Puis, en 1995, le gouvernement canadien reconnaît le droit à l'autodétermination des Autochtones (Wherrett, 1996). Ensuite, le Premier ministre canadien fait des excuses publiques pour les abus historiques faits aux peuples autochtones (Serret, 2017), tandis que, l'année suivante, l'acceptation du projet de loi C-262 à la Chambre des communes du Canada (2018) constitue une avancée concrète vers l'autonomie et la reconnaissance. Ce projet vise à harmoniser les lois fédérales canadiennes à la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (Nations Unies, 2008). À ce jour, certaines difficultés légales perdurent du fait que les Autochtones canadiens sont toujours des pupilles britanniques.

dominant, ses valeurs et ses pratiques (Kermoal, 2018). Même lorsque le colonisé obtient son indépendance légale, la colonialité continue d'organiser ses rapports sociaux et aux institutions. Dans le même sens que l'adage québécois, « on peut sortir l'homme de son pays, mais on ne peut sortir le pays de l'homme ».

Pour se déprendre de la colonialité, les réalités et les expériences autochtones doivent émerger dans le paysage politique, culturel et autre (Grosfoguel, 2007). La Commission de vérité et réconciliation vise à y contribuer. Dans la tâche de cette décolonisation, il incombe d'énoncer et de reconnaître les points de vue contestés sur l'histoire et sur l'inclusion de la perspective autochtone dans la pratique de bibliothèque (Gardiner, McDonald, Byrne et Thorpe, 2011). Il s'agit aussi de reconnaître les effets de la colonialité sur la vie actuelle des peuples autochtones et d'examiner la manière dont le processus colonial continue de les marginaliser.

Opérer la transition

En tant qu'organisation contribuant à structurer le tissu social en espace d'accueil et d'accès au savoir, à la culture et au patrimoine, ainsi qu'en tant qu'organisme soutenant l'éducation, la bibliothèque peut contribuer à la décolonisation et à l'intégration de la perspective autochtone. Même que, de par son rôle historiquement pionnier et continuellement proactif en regard de l'inclusion en général, la bibliothèque compte parmi les organisations qui veulent répondre aux appels de la Commission de vérité et réconciliation. D'ailleurs, plusieurs auteurs estiment que seule une volonté claire et forte des bibliothèques pourra mettre de l'avant la décolonisation de leurs services (Blair et Wong, 2017 ; Gardiner *et al.*, 2011 ; Linton et Ducas, 2017).

Par ailleurs, l'opérationnalisation de cette transition peut paraître abstraite. Aussi, les niveaux de la sensibilité culturelle peuvent servir de repères pour constater l'état de cette

progression. Les six niveaux de la sensibilité culturelle proposent un continuum contribuant à décrire ce processus (Bennett, 1993 ; traduit par Colomb, 2012).

Les niveaux de la sensibilité culturelle peuvent être transposés, en contexte de services de bibliothèque, en termes de pratiques. La moitié gauche du modèle présenté à la figure 1 correspond aux comportements ou attitudes ethnocentristes qui visent à protéger l'hégémonie d'une culture (Colomb, 2012). La **négation** correspond à ignorer l'existence des pratiques autochtones. Elles n'existent pas dans notre propre conception du monde. Pratiquer la **défense** de ses propres pratiques se manifeste par la conscience de l'existence des pratiques autochtones, mais en arguant que les appliquer ou leur laisser libre cours ébranlerait les pratiques non autochtones. S'ouvrir à la perspective autochtone est ainsi décrit comme néfaste. Tandis que, lorsqu'il y a **minimisation**, sans énoncer un rejet, l'ensemble des pratiques sont centrées sur la perspective non autochtone. Aucun espace n'est disponible pour ses manifestations, ses représentations ou ses épistémologies, car une seule vérité est à nos yeux valable.

Les comportements et attitudes ethnorelativistes sont ceux empreints d'ouverture à la perspective et à la cohabitation d'autres cultures (Colomb, 2012). Une attitude d'**acceptation** reconnaît ouvertement l'existence des pratiques de l'autre culture et respecte les différences de comportements ou de valeurs. L'attitude d'**adaptation** consiste à reconnaître ces différences et à les relever, sans les oublier, sur l'ensemble des questions concernant notre organisation et des secteurs de nos activités professionnelles, tandis que l'**intégration** de la perspective autochtone se fait, elle, de façon synergique et spontanée. Les manifestations, représentations, épistémologies ou comportements des cultures, autochtones ou non, sont mis à profit dans l'ensemble des contextes, de façon à tirer le meilleur de l'ensemble et d'optimiser la compétence de notre pratique professionnelle.

FIGURE 1

Niveaux de la sensibilité culturelle

NÉGATION	DÉFENSE	MINIMISATION	ACCEPTATION	ADAPTATION	INTÉGRATION
<ul style="list-style-type: none"> - Isolation - Séparation - Rejet 	<ul style="list-style-type: none"> - Dénigrement - Supériorité 	<ul style="list-style-type: none"> - Universalisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la différence comportementale ou des valeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Empathie - Pluralisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation contextuelle - Marginalité constructive
Ethnocentrisme			Ethnorelativisme		

Du déni à l'ouverture

Bennett, 1993 ; traduit par Colomb, 2012

Ainsi, décoloniser les services de bibliothèque et intégrer la perspective autochtone demande, dans un premier temps, une volonté personnelle ou organisationnelle d'opérer la transition. Ensuite, cette évolution exige de s'informer pour être en mesure de développer une sensibilité à la culture autochtone. Plus cette sensibilité sera accrue, plus il semblera impératif et incontournable de la considérer dans les processus et les pratiques.

La progression de la sensibilité culturelle est un processus actif et conscient. D'ailleurs, Colomb (2012) met en évidence deux niveaux d'acteurs détenant un rôle dans la progression vers l'ouverture à la culture autochtone : l'individu et l'organisation. Une adaptation de cette progression au contexte des bibliothèques peut décrire le rôle du bibliothécaire et de celui de la bibliothèque.

Le bibliothécaire développe ses connaissances personnelles de la culture autochtone et des usagers autochtones. Il s'efforce de reconnaître les niveaux de la sensibilité culturelle. Il mobilise une volonté d'être compétent, soit d'intégrer à sa pratique la culture autochtone de façon synergique. Il mobilise même une volonté d'en assurer la sécurité culturelle dans ses activités et son offre de services. Il diffuse et partage ses connaissances et des valeurs autochtones. Il partage son autorité et son leadership avec l'usager afin de favoriser son autodétermination et son engagement dans le développement des services ou de ses apprentissages.

De son côté, la bibliothèque développe des normes et des pratiques reconnaissant comme prioritaire la sécurité culturelle autochtone. Elle veille à mettre en place des lieux et des services valorisant la sécurité culturelle. Elle propose à son personnel et à l'ensemble des usagers des outils pour se sensibiliser à la culture autochtone. Elle favorise l'échange de savoirs entre la culture occidentale et la culture autochtone. Enfin, elle offre des occasions propices pour promouvoir le leadership et l'engagement autochtone dans son fonctionnement et ses processus.

La perspective autochtone et la contribution de la bibliothèque

Un enjeu central de l'intégration de la décolonisation et de l'intégration de la perspective autochtone est de constater l'actuel universalisme de la perspective occidentale en bibliothèque, que ce soit dans le développement de nos collections, dans l'aménagement des espaces ou dans l'organisation intellectuelle des ressources informationnelles. Pour y remédier, d'une part la présence visuelle et intellectuelle de la culture autochtone peut être accrue en bibliothèque; d'autre part, il est nécessaire que le professionnel de la bibliothèque développe sa connaissance personnelle de la culture et des usagers autochtones, et la mette à profit.

Présence visuelle et intellectuelle de la culture autochtone

La présence visuelle peut se percevoir par l'aménagement d'un espace, par la sélection de mobilier ou encore par une organisation de l'espace favorisant des valeurs autochtones comme l'échange et la non-hiérarchie (Nakata *et al.*, 2008).

La présence peut bien sûr se manifester par le développement de collections à propos de la perspective autochtone (Université de Montréal, 2019; Université du Québec à Montréal, 2019; Université Laval, 2019), ainsi que de collections produites par des membres de peuples autochtones (Bibliothèque et Archives Canada, 2019; Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois de Val D'Or, 2019).

La bibliothèque peut également instaurer des normes et des pratiques de développement de collections reconnaissant la culture autochtone. Par exemple, la bibliothèque des sciences de la santé Neil John Maclean de l'Université du Manitoba a formalisé la démarche de bien représenter la

FIGURE 2

Présence visuelle de la culture autochtone



Calgary Public Library, 2019

FIGURE 3

Organisation de l'espace favorisant des valeurs autochtones comme l'échange et la non-hiérarchie



Roadside Theater, 2019

sensibilité autochtone. Elle a procédé à une évaluation systématique de ses collections en fonction des recommandations du rapport de la Commission de vérité et réconciliation (Linton et Ducas, 2017).

La présence autochtone peut aussi s'exprimer dans l'organisation intellectuelle des collections (Adjei, 2019), en éliminant les représentations de la perspective colonisatrice et en développant la présence de la perspective autochtone². La représentation de la perspective autochtone est marquée par l'intégration de la langue autochtone locale. Elle se caractérise aussi par l'usage spécifique des noms des peuples autochtones par lesquels ils préfèrent être nommés. Cette spécificité reconnaît l'hétérogénéité des identités et la multiplicité de leurs réalités respectives. La représentation de la perspective autochtone se reflète également dans l'organisation intellectuelle des sujets. La classification devient alors un outil de médiation et de compréhension de l'univers autochtone pour les non-Autochtones (Adjei, 2019).

La présence autochtone peut également être accentuée par une offre accrue de services et d'activités dédiés.

Du côté des services, il peut être pris en compte que les usagers autochtones ont le français comme troisième langue, certains parlant une langue autochtone et l'anglais (Labrecque, 2019). Également la prévalence de la tradition orale peut occasionner certains défis dans le rapport à l'écrit. Ce constat affecte leur rapport aux procédures écrites ou à la signalisation écrite en français. Est-ce que des pictogrammes peuvent compléter la signalisation? Est-ce que la présentation des règlements de la bibliothèque, disponible en ligne, peut proposer des versions audio et des versions multilingues?

Du côté des activités, des échanges et des manifestations autour de thèmes d'intérêts des Autochtones, de leur histoire, de leur imaginaire ou de leurs artistes ont pu être recensés. Deux types d'activités sont particulièrement prisés dans les services aux Autochtones : le cercle d'histoires de vie (Centre des Premières Nations Nikanite, 2019; Roadside Theatre, 2019) et le rassemblement autour de thématiques d'intérêts autochtones (Northern Lights Library System, 2019; Ottawa Public Library, 2019).

Accroître la démonstration de sensibilité culture

La présente recension des écrits permet, en somme, d'identifier des valeurs ou des modes de pratiques à privilégier auprès des usagers autochtones, comme la prévalence de la tradition orale, la primauté de l'autorité intellectuelle

2. Pour un exemple de classification selon une perspective colonisatrice, voir Séguin, 2019, p. 17. Pour un exemple de classification selon une perspective autochtone, voir Adjei, 2019 cité dans Séguin, 2019, p. 19.

et politique de l'ancien, la non-hiérarchie des rapports humains et la cohabitation de multiples réalités.

En effet, les peuples autochtones pratiquent traditionnellement l'échange d'information et la construction de leurs savoirs à l'oral et par le récit d'expérience. Pour refléter la perspective autochtone, la bibliothèque peut accentuer le développement de collections, d'activités et d'information tertiaire en format oral, audio ou vidéo. Par exemple, Bibliothèque et Archives Canada a débuté une collection d'enregistrement de conteurs ou de passeurs de savoirs autochtones.

L'autorité intellectuelle et politique des anciens peut être mise à contribution dans l'intégration de la perspective autochtone dans la gouvernance de la bibliothèque. Par exemple, déterminer un siège autochtone, ou même dédié à un ancien autochtone, sur le conseil d'administration de la bibliothèque ou sur le comité des usagers de la bibliothèque (Lee et Crichton, 2008). L'ancien peut aussi être invité à occuper le rôle d'invité d'honneur ou de spectateur lors de la présentation de certaines réalisations. Par exemple, dans une formation au travail intellectuel, la présentation du travail de fin de session demandait à l'étudiant d'inviter un parent ou un ancien à y assister (Labrecque, 2019).

Plus encore, la non-hiérarchie et la sensibilité culturelle autochtone peuvent être mises de l'avant dans la relation d'apprentissage. En effet, des modes d'apprentissage peuvent être privilégiés. Les situations d'apprentissage en contexte réel sont plus significatives pour l'étudiant et sa communauté, ainsi que les activités centrées sur l'écoute, l'entraide, la parole des anciens et le respect de l'environnement (Anuik, 2015; Labrecque, 2019). Les activités de co-construction impliquant de s'accorder sur une définition de la réalité (une représentation, une décision, un projet, un diagnostic) ou une façon de faire (une solution à un problème) créent un espace pour l'échange et la manifestation des réalités multiples (Foudriat, 2016), de même que l'activité d'intercompréhension (Doyé, 2005).

Plus encore, les méthodes d'apprentissage holistiques intègrent différents aspects de l'intelligence humaine, soit le spirituel, l'émotionnel, l'intellectuel et l'ancrage dans le corps et le mouvement (CAPRES, 2018; Colomb, 2012). Ces méthodes sont particulièrement compatibles avec la conception autochtone du monde.

Conclusion

Il reste beaucoup à faire, en bibliothèque québécoise, pour la décolonisation du service de bibliothèque et l'intégration de la perspective autochtone dans nos milieux. Le présent texte contribue à fournir de l'information sur les pratiques actuelles en ce sens. Il vise à ce que les bibliothécaires francophones développent leur connaissance de la culture

autochtone et des usagers autochtones. Par ailleurs, la progression de la sensibilité culturelle des individus et des organisations n'est possible que par une volonté claire et proactive d'être culturellement compétent et d'intégrer

la perspective autochtone aux processus et à la pratique. Aussi faut-il considérer la plus-value, pour tous, que chacun soit habilité à contribuer à notre société au meilleur de ses possibilités.

SOURCES CONSULTÉES

- Adjei, K. (2019). Indigenous Academic Library Serves as a Model for Centering First Nations Cultures, Communities, Collections. *Library Journal*, 17(6). Repéré à www.libraryjournal.com/?detailStory=indigenous-academic-library-serves-as-model-for-centering-first-nations-cultures-communities-collections
- Anuik, J. (2015). Applying the First Nations Holistic Lifelong Learning Model to the Study of Crime: A Teaching Note. *In Education*, 21(1). Repéré à ineducation.ca/ineducation/article/view/196/764
- Association des juristes d'expression française de l'Ontario. (2019). Génocide culturel. Repéré à www.cliquezjustice.ca/node/3157
- Bennett, M. J. (1993). *Toward Ethnorelativism: Education for Intercultural Experience*. Dartmouth, NS: Intercultural Press.
- Bibliothèque et Archives Canada. (2019). Patrimoine autochtone. Repéré à www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/Pages/introduction.aspx
- Blair, J. et Wong, D. (2017). Moving in the Circle: Indigenous Solidarity for Canadian Libraries. *Partnership: The Canadian Journal of Library and Information Practice and Research*, 12(2). doi: dx.doi.org/10.21083/partnership.v12i2.3781
- Calgary Public Library. (2019). Indigenous Services. Repéré à calgary-library.ca/connect/indigenous-services/
- CAPRES. (2018). Étudiants autochtones: parcours de réussite. Repéré à www.capres.ca/caracteristiques-socioculturelles-de-letudiant/etudiant-autochtone/etudiants-autochtones-parcours-de-reussite/
- Centre des Premières Nations Nikanite. (2019). Cercles de partage Laleu. Repéré à nikanite.uqac.ca/cercles-de-partage-laleu/
- Chambre des communes du Canada. (2018). Projet de loi C-262 (troisième lecture). Repéré à www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-262/troisieme-lecture
- Chandler, M. J. (2010). *Le suicide chez les jeunes Autochtones et l'effondrement de la continuité personnelle et culturelle*. Québec, QC: Presses de l'Université Laval.
- Colomb, E. (2012). *Premières Nations: essai d'une approche holistique en éducation supérieure: entre compréhension et réussite*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2012). *Commission de vérité et réconciliation du Canada: Appels à l'action*. Winnipeg, MB: Commission de vérité et réconciliation du Canada.
- Commission permanente des relations avec les citoyens. (2016). *Mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale: rapport intérimaire*. Québec, QC: Assemblée nationale Québec.
- Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois de Val D'Or. (2019). Acquisition d'une collection de livres autochtones pour nos élèves. Repéré à www.csob.qc.ca/actualite/acquisition-dune-collection-de-livres-autochtones-pour-nos-eleves-695
- Doyé, P. (2005). *L'intercompréhension*. Strasbourg, France: Conseil de l'Europe.
- Environnement et changement climatique Canada. (2016). *Avis concernant la qualité de l'eau potable au Canada*. Gatineau, QC: Environnement et Changement climatique Canada.
- Foudriat, M. (2016). *La co-construction. Une alternative managériale*. Rennes, France: Presses de l'EHESP.
- Gardiner, G., McDonald, J., Byrne, A. et Thorpe, K. (2011). Respect, trust and engagement: creating an Australian indigenous data archive. *Collection Building*, 30(4): 148-152. doi: 10.1108/01604951111181100
- Gigon, L. (2019). Le Canada classé premier mondial pour sa qualité de vie. Repéré à www.immigrer.com/le-canada-classe-numero-1-mondial/
- Grosfoguel, R. (2007). The Epistemic Decolonial Turn. *Cultural Studies*, 21(2/3): 211-223. doi: 10.1080/09502380601162514
- Haslam, P. A. (2014). La théorie de la modernisation. Dans P. Beaudet et P. A. Haslam (éd.), *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa, ON: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Historica Canada. (2019). Les autochtones. Dans *Encyclopédie canadienne*. Ottawa, ON: Gouvernement du Canada.
- Honneth, A., Bohmann, U., Keding, G. et Rosa, H. (2018). Taylor's Hegel. *Philosophy & Social Criticism*, 44(7): 773-774. doi: 10.1177/0191453718781249
- Kermoal, N. (2018). Le Rôle des universités canadiennes dans la décolonisation des savoirs: le cas de l'Alberta. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, 17(3): 651-670.
- Labrecque, R. (2019). Des mesures de soutien personnalisées et culturellement adaptées pour les étudiants universitaires autochtones: le cas des ateliers méthodologie de travail. *Revue de la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples*, 3: 70-73.
- Lee, D. et Crichton, D. (2008). Best Practices in Library Services for Aboriginal Peoples in Saskatchewan. Communication présentée au 74th IFLA General Conference and Council, Québec. Repéré à hdl.handle.net/10388/265
- Linton, J. et Ducas, A. (2017). A New Tool for Collection Assessment: One Library's Response to the Calls to Action Issued by Canada's Truth and Reconciliation Commission. *Collection Management*, 42(3-4), 256-279. doi: 10.1080/01462679.2017.1344596
- Mollen Dupuis, M. (2019). L'importante perspective autochtone. Dans Institut du Nouveau Monde (éd.), *L'état du Québec*. Montréal, QC: Fides.
- Nakata, M., Nakata, V., Gardiner, G., McKeough, J., Byrne, A. et Gibson, J. (2008). Indigenous Digital Collections: An Early Look at the Organisation and Culture Interface. *Australian Academic & Research Libraries*, 39(4): 223-236.
- Nations Unies. (2008). *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. Repéré à www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/DRIPS_fr.pdf
- Northern Lights Library System. (2019). Indigenous Services. Repéré à www.nlls.ab.ca/Indigenous

- Ottawa Public Library. (2019). Indigenous Writers' Gathering. Repéré à bibliottawalibrary.ca/en/indigenous-writers%E2%80%99-gathering
- Roadside Theatre. (2019). Story Circle Methodology. Repéré à roadside.org/program/story-circles
- Savard, R. (1994). Un projet d'État indien indépendant. *Recherches amérindiennes au Québec*, 24(4) : 57-69.
- Séguin, C. (2019). Une bibliothèque inclusive pour les autochtones. Communication présentée au 4^e Congrès des professionnels et professionnelles de l'information, Montréal. Repéré à congrespci.com/wp-content/uploads/2019/11/La-biblioth%C3%A8que-inclusive-autochtones-C.-S%C3%A9guin.pdf
- Serret, E. (2017, 24 novembre). Justin Trudeau offre des excuses aux pensionnaires autochtones. *Radio-Canada*. Repéré à ici.radio-canada.ca/nouvelle/1069221/trudeau-excuses-victimes-pensionnats-autochtones-terre-neuve-labrador-vendredi
- Statistique Canada. (2017). Un aperçu des statistiques sur les Autochtones : croissance démographique. Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-645-x/2010001/growth-pop-croissance-fra.htm
- Tridel, A. (2018). Réveil indien ou constance de la résistance? Dans J.-F. Côté et C. Cyr (éd.), *La renaissance des cultures autochtones : enjeux et défis de la reconnaissance*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval, 161-179.
- Université de Montréal. (2019). Santé autochtone. Repéré à bib.umontreal.ca/sciences-sante/sante-autochtone
- Université du Québec à Montréal. (2019). Droit des autochtones. Repéré à guides.bibliotheques.uqam.ca/themes/147-Droit-des-autochtones
- Université Laval. (2019). Droit autochtone. Repéré à www.bibl.ulaval.ca/web/droit-autochtone/doctrine
- Usalcas, J. (2011). *Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010*. Ottawa, ON : Statistique Canada.
- Wherrett, J. (1996). *Les peuples autochtones et le référendum de 1995 au Québec : Les questions qui se posent*. Repéré à publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp412-f.htm#A.%20%20L%E2%80%99autod%C3%A9terminationtxt